



Mon propriétaire est t'il obligé d'installer un double vitrage ?

Par **mimi1347**, le **24/04/2013** à **21:15**

bonjour

Je réside dans une maison très vieille et pas franchement en bon état. Devant les fenêtres, passent énormément de camions, toute la journée, et toute la nuit...

Le bruit provoque des vibrations, en plus du bruit des moteurs, et par la force des choses, nous avons un carreau brisé et un autre qui est littéralement tombé ..

Alors ma question est la suivante :

Mon propriétaire est-t-il obligé de remplacer mes vitres par un double vitrage à cause des nuisances sonores ?

Merci de vos réponses !

Par **Lag0**, le **25/04/2013** à **07:08**

Bonjour,

Non, aucune obligation (pour l'instant du moins) d'installer un double vitrage.

En revanche, les fenêtres doivent être en bon état et assurer le clos.

Par **Boud**, le **25/04/2013** à **11:12**

Lag0 a tout à fait raison, le bailleur n'a aucune obligation de le faire. S'il est un peu malin il le fera car une maison mal isolée ne se louera pas facilement ou alors moins chère que les

biens équivalents isolées.

Parlez lui en, peut être lui même n'a t-il pas songé à le faire..